



Après l'organisation de la dernière Conférence budgétaire avec les institutions et les départements ministériels, le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), via la Direction Générale des Finances et des Affaires Générales (DGFAG), a rencontré ce 19 mars 2019, dans la salle de conférence de l'immeuble de la Planification à Anosy, les Organisations de la Société Civile (OSC). Cette rencontre a vu la présence du Directeur de Cabinet du MEF, Tzialiva Rajaobelina.



Cette démarche entre dans le cadre du renforcement de la participation civile dans la détermination des orientations et perspectives budgétaires du prochain projet de la loi de finances rectificative (PLFR). Pour les OSC, C'était l'occasion de formuler des recommandations quant à l'élaboration du budget mais également de donner leurs points de vue sur certains indicateurs. Cette rencontre a également permis aux OSC de faire part aux responsables financiers et projets des différents ministères des priorités des secteurs dont elles ont la charge.



Les recrutements des maîtres FRAM dans le domaine de l'Éducation nationale et du personnel dans le secteur de la Santé, notamment au niveau des centres de santé de base (CSB) ; la mise en œuvre des travaux de réhabilitation des routes provinciales et communales pour faciliter le transport des produits ; la poursuite des activités des cantines dans les établissements scolaires et le choix de la priorisation des actions à mettre en œuvre... ont été, entre autres, les points soulevés par ces acteurs de la société civile. Pour ce qui est de l'utilité d'élaborer une loi rectificative, le Directeur général des Finances et des Affaires Générales, Oliva Emmanuella Randimbarisoa, a souligné que c'est une nécessité dans la mesure où la Politique Générale de l'État (PGE) présente de nouvelles orientations et de nouveaux objectifs.





Un arbitrage des allocations de ressources se fera ainsi, en fonction des priorités définies pour chaque secteur. Selon les précisions du DG Randimbarisoa, chaque crédit mobilisé devrait contribuer au bien-être de la population et au développement économique du pays. A noter que pour cette année 2019, les prévisions tablent sur une croissance économique de 5,2%, une Indice de Prix à la Consommation (IPC) de 6,8%, un déficit budgétaire de 3,5% et un taux de pression fiscale de 12,2%.



Tous ces indicateurs sont considérés dans le cadre de la préparation de la LFR. Après cette réunion avec les OSC, une rencontre avec les acteurs du secteur privé est prévue. Cette optique s'inscrit toujours dans le renforcement de la transparence budgétaire. Par la suite, une proposition d'allocation budgétaire sera transmise aux ministères. Après l'envoi de circulaire de répartition, le projet de budget sera saisi. Sa consolidation sera finalisée avant la présentation en Conseils des ministres.

Recueillis par Andry Rakotonirainy